RUGBY
CÔTES D'ARMOR

Pordic, le 09/01/2024

Compte-rendu CODIR Visio du 09 janvier 2024

Présents : Faustine Salles, Ludovic Coutant, Jean-Jacques Mahé, Florence Caous, Alain Daures, Olivier Chantrenne, Grégory Pérétou, Marie Salaun, Yohan Talguen.

Excusés : Baptiste Perrot

Absents : Gildas Le Bouffant.

Invité : Lucas Colne

Secrétaire de séance : Faustine Salles.

Début de la réunion : 20h00

Point 1 à l'ordre du jour : "Création d' une section départementale de rugby à7 senior M+18 "

Lucas Colne est invité par le CODIR pour présenter son projet. Compte tenu que les JO sont en France cette année, et que le rugby à 7 est un sport Olympique, le moment est idéal pour créer une section rugby à 7 départemental Senior Féminin et Senior Masculin Départemental. Il souhaiterais après avoir sondé les clubs proposer des entraînements découvertes inter départementaux, dans le but de préparer une équipe, qui participerait à des tournois amicaux, en fin d'année (mai ou juin) ex : tournoi à Tour.

Le CODIR rappelle, que la licence compétition est obligatoire pour le rugby à 7. Il précise aussi que même si le CD soutien cette initiative, cette action n'a pas été budgétisé et donc les frais d'inscription, de transport et de logement serait à charge des joueurs. Cependant le CD pourrait mettre à disposition des mini bus pour le transport. Le CODIR rappelle que les Finales 7 de la Ligue auront lieu fin mai, et qu'il faut être vigilant afin que les joueurs puissent être disponibles pour y participer.

Le CODIR procède au Vote :
9/9 Oui

Lucas Colne est nommé chargé de mission pour le développement du rugby à 7.

Point 2 à l'ordre du jour : "Création d'une nouvelle antenne à Bréhand"

Florence Caous informe le CODIR qu'elle a été contacté par un ancien joueur de Saint Brieuc, qui souhaite créer une antenne sur Bréhand, car il a constaté de la demande en école de rugby. Bréhand et Noyal étant à 12 km, les deux antennes proposerait des entraînements alternés et les licences seraient prises également à Saint-Brieuc. Si le développement venait à se confirmer, l'on pourrait utiliser le club inactif de Merdrignac qui est en sommeil, pour faciliter les démarches administratives ; et ainsi ne pas avoir à créer un nouveau club, mais déplacer le siège social et changer le nom du club.

Point 3 à l'ordre du jour : "Remplacement de Thibaut Martin, sportif stages, sélections, classe sportive"

Ludovic Coutant fait le point sur les candidatures intéressantes reçues, il n'y en a eu que deux.
Nick Ford, actuel salarié du RCSB, et Corentin Aufrere en région parisienne.
Gregory Peretou précise qu'un autre candidat intéressant devrait se manifester prochainement.
Les candidatures seront envoyées à Bertrant Quiviger pour étude. Puis seront organisés des entretiens.

Florence Caous, demande si il y a eu d'autres canaux de diffusion pour l'offre. Le CODIR répond que les réseaux sociaux ont été écartés délibérément pour éviter d'être encombré par des candidatures peu sérieuse. En revanche, elle propose de faire diffuser l'offre par la Ligue.
Ludovic Coutant s'en chargera en contactant Nadine Gauthier.

En attendant le recrutement, la priorité est de maintenir les activités. Concernant les stages, Jean Jacques Mahé propose de faire comme pour la classe sportive. Que les clubs mettent à disposition, contre rémunération, leur salarié. Une demande officiel sera envoyé aux présidents.
Nick Ford s'étant déjà proposé pour les U14, le CD demanderait à Thibaut Martin pour les U12.
Concernant la classe sportive Thomas Le Luyer continuera d'intervenir, en étant mis à disposition par le RLP, un problème subsiste néanmoins car c'était Thibaut Martin le responsable. Jean Jacques Mahé va s'assurer auprès de l'établissement cela est suffisant pour ne pas perdre l'agrément, le temps de recruter un nouveau CTD.
Enfin concernant le rugby scolaire, Alain Daures va faire parvenir au bureau, un état des lieux des écoles qui bénéficiaient des interventions du CTD, un mail d 'information sera envoyé aux clubs concernés afin qu'il puisse si ils le souhaitent et si ils le peuvent maintenir les interventions avec l'aide de salarié club ou de bénévole.

Point 4 à l'ordre du jour : "échec de l'organisation des assises du rugby "

L'ensemble du CODIR se joint à Gregory Peretou dans sa déception de l'échec de l'organisation des Assises du Rugby. La communication n'a pas été assez pertinente et n'a pas été suffisamment relayée. La date était peut être mal choisie. Le CODIR assume cet échec.
Gregory Peretou trouve cela vraiment dommage, car les clubs y auraient trouvé des outils, il souhaite vivement que les assises soient reconduites car le rugby en Côtes d'Armor en a besoin. De plus les partenaires sollicités pour les assises restent motivés pour une prochaine édition.
Le CODIR réfléchi et délibère sur plusieurs formules.
Une journée pleine CD, ou l'on cumulerai les assises (en formule allégée), les remises de médailles du bénévolat, les remises de dotations aux éducateurs diplômes et une soirée qualitative et festive. Il faudrait cependant que cela ce fasse au mois de décembre. Il faudrait également s'assurer que les calendriers le permettent. Et prévoir une communication au moins 6 mois en amont, et un passage prévu dans chaque club pour expliquer pourquoi ces sujets sont importants.
Une sensibilisation des jeunes sélectionnés CD U12 U14 U16 F18F, avec une intervention sur convocation de Colosse aux pieds d'argile. Cette action pourrait avoir lieu le samedi qui conclue la semaine de stages des sélections lors des vacances de la Toussaint 2024. Le CODIR approuve cette proposition.
Gregory Peretou propose également la tenu d'un webinaire rugby social club (centré sur les subventions possibles).

Point 5 à l'ordre du jour : "dossiers subventions départementales à rendre pour le 20/01 "

Jean Jacques Mahé fait le point avec le CODIR sur les différentes subventions départementales à rendre avant le 20 janvier 2024.
Tout les dossiers sont prêts, il souhaite qu'à l'avenir un bilan des stages détaillé avec les encadrants lui soit adressé afin de lui faciliter la tâche pour les demandes de subventions.
Jean Jacques Mahé prévient qu'il part en vacances et ne sera doc pas disponible durant le mois prochain.
Les dossiers de demande ANS seront eux à faire au printemps.

Point 6 à l'ordre du jour : "site internet "

Olivier Chantrenne nous présente à l'écran le site internat en formation. Le CODIR ayant validé sa proposition d'arborescence, il est en attente d'un retour de la FFR.

Point 7 à l'ordre du jour : "Divers "

- Soirée remise des Médailles du Bénévolat et dotations:
Jean Jacques Mahé remonte des retours négatifs qu'il a eu en particularité sur l'apéritif dînatoire. En effet il y a eu un quiproquo entre Faustine Salles et Alain Daures sur le terme d'apéritif dînatoire. Faustine Salles souhaitais davantage en qualité qu'en quantité. Elle en assume la responsabilité pleine et entière parce qu'elle n'a pas vérifié qu' Alain Daures avait compris ses souhaits.
Au niveau des dotations, Gragory Peretou s'insurge sur l'oubli de la jeune mineur diplômé, et sur les tailles qui ne correspondent pas toujours. Alain Daures le rassure en lui disant que pour l'année pro-

chaine les tailles sont déjà connues (fourni directement par Mickael Gervis lors des formations). Alain Daures propose également que le CODIR choisisse les futurs dotations lors de la prochaine réunion. Florence Caous alerte et demande de vérifier le montant alloué par la Ligue pour les dotations vestimentaires des éducateurs afin de respecter le budget. Jean Jacques Mahé s'occupera de calculer la somme versé par éducateur. Le CODIR souhaite également que les dotations soient uniformisées pour les éducateurs mais différentes des dotations CODIR CD22.

- Stage M16 Ligue samedi 6 janvier 2024 :

Jean Jacques Mahé regrette que la Ligue n'est pas informé le secrétariat du CD, alors qu'un stage s'est tenu sur son territoire. De plus Mickael Gervis a demandé à Alain Daures de fournir le goûter. Par courtoisie ce serait appréciable qu 'à l'avenir le secrétariat CD22 en soit informé.

- Festival Inter CD Grand OUEST M14 à Flers les 27 et 28 avril 2024 :

Ludovic Coutant a envoyé un mail a l'ensemble du CODIR afin de choisir rapidement les solutions d'hébergement et réserver le transport. Le CODIR opte pour une solution d'hébergement avec petit déjeuner compris. Ludovic Coutant s'occupera de la réservation. Jean Jacques Mahé lui, s'occupera de réserver le car, et organisera un départ de Lannion avec des étapes à Saint Brieuc suivi de Dinan. Les éducateurs M14 qui suivent déjà la sélection seront conviés, pour partager ce beau tournoi avec leurs équipes.

- Tournoi International de Cornouailles à Quimper les 30 et 31 mars 2024 :

Alain Daures s'occupe de réserver l'hébergement et de contacter le club de Quimper.

- Voyage Echange M16 dans le Tarn et Garonne :

Le projet est toujours en cours, les M16 voyageraient en mini bus, seraient logés chez les joueurs locaux. La date est encore indéterminée car les vacances scolaires sont différées, n'étant pas dans les même zone de la carte scolaire. A. Daures doit avancer sur ce projet et déterminer une date dès que possible.

- Nouveau groupe WhatsApp

Faustine Salles a créer un nouveau groupe whatsApp CODIR CD22 2024.

Ce groupe est à destination de tout les membres du CODIR et à eux seul pour discuter et régler d'éventuelles questions urgente de façon plus commode et plus rapide. Merci de ne l'utiliser que pour cela.

- Dettes des clubs :

Jean Jacques Mahé annonce que le club de Plouvara est désormais à jour de ses cotisations.

En revanche le RCCP n'a toujours pas régler ni répondu aux courrier envoyé en AR. Le CODIR décide de renvoyer un dernier courrier avant de devoir malheureusement engager des démarches de mises en demeure.

- Féminines :

Marie Salaun souhaite engager une équipe départemental pour l'ORC. Le CODIR approuve. Elle enverra donc un mail aux clubs pour proposer ce rassemblement, compte tenu des effectifs, il y aurait la possibilité de former deux équipes.

Marie Salaun s'inquiète également de l'avenir des F18 la saison prochaine. Pour maintenir l'équipe, il faut absolument recruter de nouvelles joueuses. C'est pour cela qu'elle souhaiterait organiser des portes ouvertes dans les clubs M15 M18. Elle se questionne sur les possibilités d'assurances. Elle va se renseigner.

La prochaine réunion est fixée au 20 février 2024 en présentiel à 20h.

Fin de la réunion : 23h30

Visa secrétariat CD Reçu et enregistré le: 22/11/23	**Visa Président CD** Pris connaissance le: 24/11/2023

Mme Faustine SALLES

Secrétaire de séance

Signature